L'évolution des groupes consonantiques obstruantes + liquides du latin à l'ancien français : analyse phonologique et prosodie diachronique

Michela Russo, Université Paris 8, UMR 7023 CNRS

En latin, le poids de la syllabe déterminait la place de l'accent : sa place était fixée par rapport à la pénultième selon que celle-ci était légère ou lourde (contenant soit une voyelle longue, soit une voyelle brève suivie d'une consonne ou d'un groupe de consonnes, à l'exception du groupe occlusive + r) :

La structure moraïque détermine donc l'accentuation et la règle insère l'accent deux mores avant la dernière syllabe:

Insère [1 accent] / more (more) (syll)#.

Les éléments extramétriques sont les rimes finales (<1>>):

 $X \to [+extramétrique] /_]_D$ (où X est un constituant phonologique ; D = domaine dans lequel la règle de l'accent fonctionne, ici le mot phonologique).

En latin l'antépénultième correspond à l'aperture métrique maximale du lexème (trois syllabes) et on construit (non itérativement) des trochées moraïques de droite à gauche jusqu'à l'assignation de l'accent.

En latin le groupe O + L (Obstruante + Liquide, MUTA CUM LIQUIDA) ne constitue normalement pas une entrave : Verg.Aen. II, 187 *conditur in tenebras altum caligine caelum* avec *tenebras*= UO, ou CÁTĚDRA, CÓLŬBRA, ÍNTĚGRU, TÉNĚBRAE, TÓNĬTRU, etc.

La qualité *libre* de la syllabe devant occlusive + *r* est confirmé par l'évolution de la voyelle, par ex. en français dans PATRE, MĀTRE > père, mère. En ancien français VITRU > voirre etc., tout comme MARE > mer, PIRA > poire, en face de PARTE > part ; VIR(I)DEM > vert. En latin tardif il y a eu déplacement de l'accent par rapport au latin classique -avec des effets en français comme dans toutes les langues néo-latines : les langues romanes ont gardé les formes paroxytoniques *catédra > fr. chaiere, mod. chaire,*colúbra > fr. couleuvre, esp. culebra, port. cobra, *intégru > intéro, fr. entier, esp. entéro,*tenébre > esp. tinieblas,*tonítru > fr. tonnerre, prov. toneire. Ces syllabes semblent donc avoir été entravées dans la langue parlée et montrent attraction de l'accent vers la pénultième lorsqu'elle est alourdie par un groupe occlusive + vibrante. Mais le français entier, malgré le déplacement de l'accent sur la pénultième, montre une évolution vocalique qui correspond à celle des voyelles brèves en syllabe ouverte, ainsi l'ancien français coluevre avec ue < Ŏ latin, l'espagnol tinieblas et l'ancien français teniebres.

Neuman (confirmé par l'autorité de Niedermann) postule l'apparition d'une voyelle anaptyctique entre l'occlusive et le r, voyelle qui ferait avancer l'accent en accord avec la loi de la pénultième : *téneb(e)rae > *tenéberae > tenéberae. Il devait s'agir d'une variante exclusivement non standard, Niedermann cite à ce propos l'exemple de l'ancien français 'souvrain' qui donne 'souverain'. Mais les quelques attestations graphiques semblent explicables par l'analogie : materi (CIL 5015) construit en analogie au nominatif singulier, comme frateres (CIL III 9735), etc. L'hypothèse de l'anaptyxe reste indémontrable parce que contraire aux faits. En latin prélittéraire la voyelle brève était traitée comme en syllabe fermée, ce qui laisserait supposer l'hétérosyllabicité de l'occlusive et de la vibrante (O.L) : in + *tagro-m donnerait integ.rum puis *inti.grum (mais integ.rum existait comme variante métrique chez Ennius ou Lucilius et l'hétérosyllabicité est également présente dans les composés ab.lego, ob.latus chez des auteurs comme Plaute ou Terence). Selon Meillet-Vendryes (1979), la cause de ce traitement de la voyelle est la gémination de l'occlusive d'origine indoeuropéenne devant liquide, documentée dans d'autres langues de la même

famille : le latin tardif atteste la reduplication de l'occlusive devant r et l qui pourrait entrainer la fermeture de la syllabe précédente, mais on trouve tene.brae avec une syllabation identique à celle du latin littéraire et non pas à celle du latin prélittéraire.

Nous examinerons dans les sources écrites, avec une attention particulière pour le gallo-roman du stade ancien (9e-13e s., cf. a.fr. *voirre* vs. *coluevre* ou *teniebres*), les cas de syllabation des groupes O+L qui semblent indiquer un statut hétérosyllabique dans la phase de transition du latin à l'ancien français. Nous montrerons comment le latin parlé et le latin littéraire subissent deux évolutions parallèles et indépendantes (du trochée moraïque au trochée syllabique), bien que fortement corrélées, qui conduisent à une alternance allotropique, sans solution de continuité dans l'évolution de l'accent dit à *intensité initiale* de la langue prélittéraire, à la loi de la pénultième en latin, à la réduction accentuelle du gallo-roman (français, occitan, gascon), où l'accent antépenultième cesse d'exister.

Références

Jacobs, H. (2004): "Rhythmic vowel deletion in OT: Syncope in Latin", in *Probus* 16, 63-90. Jacobs, H. (2006): "Proto-Romance stress shift reviseted", dans J.-P. Y. Montreuil (éd.) *New Prespectives on Romance Linguistics, selected papers from the 35th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL)*, Austin, Texas, february 2005, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, 141-154.

Meillet, A. / Vendryes, J. (1979⁵) : *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris : Champion.

Neumann, F. (1896): "Zu den vulgärlateinisch-romanischen Accentgesetzen", Zeitschrift für romanische Philologie 20, 519-522.

Niedermann, M. (1985) Précis de phonétique historique du latin, Paris : Klincksieck.

Scheer, T. / Ségéral Ph. (2007) : "Le statut syllabique multiple des séquences muta cum liquida : l'exemple du gallo-roman", dans B. Combettes, C. Marchello-Nizia et S. Prévost. Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 261-282.

Rodríguez-Pantoja, M. (1987): "Acento latino clásico y acento 'vulgar': et tipo TENEBRAE", *Revista española de lingüística* 17.2, 371-381.

Scheer, T. / Ségéral Ph. (2007): "Le statut syllabique multiple des séquences muta cum

liquida : l'exemple du gallo-roman", dans B. Combettes, C. Marchello-Nizia et S. Prévost. Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 261-282.

Rodríguez-Pantoja, M. (1987): "Acento latino clásico y acento 'vulgar': et tipo TENEBRAE", *Revista española de lingüística* 17.2, 371-381.